

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du secteur des Découvreurs
tenue le 6 juin 2023, à 18 h 15
Hôtel Travelodge**

PRÉSENCES : 84

Ordre du jour FERMÉ

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Ententes intervenues en lien avec les projets visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant

1. Mot de bienvenue

Frédéric Renaud souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

« QUE Marie-Claude Choquette assume la présidence d'assemblée et Sylvie Perreault agisse comme co-présidente. »

Proposeur : Frédéric Renaud

Appuyeur : Serge Bilodeau

– Adoptée à l'unanimité –

3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeur : Patrice Bélanger

Appuyeur : Ludovic Shink

– Adoptée à l'unanimité –

4. Ententes intervenues en lien avec les projets visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant

Frédéric Renaud présente les trois projets acceptés entre les parties au niveau national : Aide à la classe, Mentorat NLQ et Rémunération en sus de la tâche régulière.

Jérôme Marcoux explique les modalités de l'entente portant sur les dispositions particulières concernant le personnel enseignant effectuant de la suppléance occasionnelle. De plus, il explique le calculateur mis à la disposition du personnel enseignant sur le site du SEDR-CSQ.

« QUE l'assemblée générale du secteur des Découvreurs entérine les ententes intervenues afin d'atténuer les effets de la rareté de personnel pour le secteur des Découvreurs. »

Proposeur : Jean Drouin
Appuyeur : Yannick Coutu

– Adoptée à la majorité –

La réunion s'est terminée à 19 h 54.